



ARREP

Année 19, Numéro 3

# MISSIO

Septembre 2015

Le magazine de l'Association des retraitées et des retraités de l'enseignement privé

## VINGTIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle est le moment privilégié prévu par la Loi pour permettre aux membres d'un organisme de juger le travail des administrateurs, de prendre connaissance des réalisations de l'année, d'entériner les nouveaux règlements ou leurs modifications, de désigner les futurs administrateurs et de soumettre des projets au conseil d'administration.

C'est donc une réunion très importante autant pour l'Association que pour les membres eux-mêmes.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance pour chacune et chacun de vous de participer à cette rencontre annuelle.

Nous vous demandons d'apporter ce *Missio* lors de l'assemblée annuelle. Par mesure d'économie, et pour des raisons environnementales, aucun exemplaire ne sera disponible sur place.

Courriel :

[arrep@feep.qc.ca](mailto:arrep@feep.qc.ca)

Site Web :

[www.arrep.ca](http://www.arrep.ca)

### AVIS OFFICIEL DE CONVOCATION

Par la présente, nous vous invitons à assister à la 20<sup>e</sup> assemblée annuelle de l'ARREP qui se tiendra à **10 h 15**, le mercredi 7 octobre 2015, à la salle Jacques-Cartier de l'Hôtel Le Président, à Sherbrooke.

### ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 20.1 Accueil des participants et moment de réflexion
- 20.2 Adoption de l'ordre du jour de la 20<sup>e</sup> assemblée annuelle
- 20.3 Adoption du procès-verbal de la 19<sup>e</sup> assemblée annuelle
- 20.4 Rapport de la mission d'examen et présentation des états financiers au 30 juin 2015
- 20.5 Désignation de l'auditeur 2015-2016 pour un rapport de mission d'examen
- 20.6 Rapport du représentant principal de l'ARREP auprès de l'AAR
- 20.7 Rapport du responsable de la session de préparation à la retraite
- 20.8 Rapport de la responsable du *Missio*
- 20.9 Rapport de la responsable des assurances
- 20.10 Rapport du responsable des archives
- 20.11 Rapport de la responsable du site web
- 20.12 Rapport du président
- 20.13 Ratification des actes administratifs du conseil pour l'année 2014-2015
- 20.14 Élection des membres du conseil d'administration \*
- 20.15 Affaires diverses
- 20.16 Levée de l'assemblée

### \* ÉLECTIONS

Cinq (5) postes sont à pourvoir pour des mandats de deux ans se terminant en septembre 2017. Les membres sortants sont rééligibles.

Les administrateurs dont le mandat vient à échéance cette année sont :

M<sup>me</sup> Suzanne Élie, MM. Claude Bruneau, Marcel Cyr, Gilles Desharnais et Michel Labbé.



M. Michel Chaîné, président

### Procès-verbal de la DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE de l'ARREP, tenue le jeudi 2 octobre 2014, à 10 h 15, au Pavillon Horace-Boivin du Zoo de Granby.

#### Étaient présents :

M<sup>mes</sup> Diane Des Ormeaux, Suzanne Élie et Colette Hinse, MM. Claude Bruneau, Michel Chaîné, Marcel Cyr, Gilles Desharnais, Michel Labbé et Jean-Jacques Marchand, administratrices et administrateurs ainsi que tous les membres de l'ARREP ayant signé la feuille de présence (copie en annexe).

#### 19.1 Accueil des participants et moment de réflexion

M. Michel Chaîné, président du conseil d'administration, préside l'assemblée annuelle. Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents et propose comme réflexion le texte « *La vie n'est pas d'échapper à la tempête mais de danser sous la pluie* ».

#### 19.2 Adoption de l'ordre du jour de la 19<sup>e</sup> assemblée annuelle

##### ORDRE DU JOUR

- 19.1 Accueil des participants et moment de réflexion
- 19.2 Adoption de l'ordre du jour de la 19<sup>e</sup> assemblée annuelle
- 19.3 Adoption du procès-verbal de la 18<sup>e</sup> assemblée annuelle
- 19.4 Vote sur la résolution 84.3 : modification aux statuts de l'ARREP
- 19.5 Rapport du vérificateur et adoption des états financiers au 30 juin 2014
- 19.6 Désignation de l'auditeur 2014-2015 pour un rapport de mission d'examen
- 19.7 Rapport du représentant principal de l'ARREP auprès de l'AAR (Alliance des associations de retraités)
- 19.8 Rapport du responsable de la session de préparation à la retraite
- 19.9 Rapport de la responsable du *Missio*
- 19.10 Rapport de la responsable des assurances
- 19.11 Rapport du responsable des archives
- 19.12 Rapport de la responsable du site Web
- 19.13 Rapport du président
- 19.14 Ratification des actes administratifs du conseil pour l'année 2013-2014
- 19.15 Élections des membres du conseil d'administration
- 19.16 Affaires diverses
- 19.17 Levée de l'assemblée

*Sur proposition de M<sup>me</sup> Suzanne Élie, appuyée par M. Michel Labbé, l'ordre du jour de la 19<sup>e</sup> assemblée annuelle est adopté à l'unanimité, tel que modifié.*

#### 19.3 Adoption du procès-verbal de la 18<sup>e</sup> assemblée annuelle

*Sur proposition de M. Normand Martin, appuyée par M. Gilles Desharnais, le procès-verbal de la 18<sup>e</sup> assemblée annuelle est adopté à l'unanimité.*

#### 19.4 Vote sur la résolution 84.3 : modification aux statuts de l'ARREP

La résolution 84.3, portant sur la définition de « Membre à vie », récompense que le conseil d'administration peut attribuer à l'un de ses membres, a été adoptée en conseil d'administration le 17 septembre 2013. Puisque le point 18.13 de la 18<sup>e</sup> assemblée annuelle n'était pas inscrit dans l'avis de convocation, ce point 18.13 n'a pas de valeur légale (article 348 du Code civil du Québec). En conséquence, nous reprenons le vote sur cette résolution qui, si entérinée par l'assemblée générale, fera partie de nos « Statuts et règlements ». Les membres participant à la réunion sont invités à se pencher sur la résolution 84.3 qui se lit comme suit :

*« Le conseil d'administration peut nommer "Membre à vie" de l'Association tout membre en règle qui, par ses efforts personnels et dévoués, a rendu des services exceptionnels à l'Association. Le membre à vie bénéficie de tous les droits et privilèges des membres réguliers sauf qu'il n'est plus éligible aux postes d'administrateurs de l'Association. Le membre à vie est dispensé du paiement de sa cotisation. »*

Les participants échangent leur point de vue sur le sujet. Après discussion, le président les invite à voter, à main levée, sur la proposition.

La résolution 84.3 est adoptée à l'unanimité.

**19.5 Rapport du vérificateur et adoption des états financiers au 30 juin 2014**

La trésorière, M<sup>me</sup> Colette Hinse, dépose et commente les états financiers de l'année 2013-2014 vérifiés par la firme LTML.

*Sur proposition de M. André Bertrand, appuyée par M<sup>me</sup> Thérèse Trudel, les états financiers 2013-2014 examinés par la firme LTML sont adoptés à l'unanimité tels que présentés.*

Le document de la firme LTML est placé en annexe.

**19.6 Désignation d'un vérificateur externe pour l'année 2014-2015**

À la suite de la recommandation de M<sup>me</sup> Colette Hinse, trésorière, les membres de l'assemblée se prononcent sur l'engagement de la firme *LTML* pour l'examen de ses états financiers 2014-2015.

*Sur une proposition de M. Yvon Lafrenière, appuyée par M<sup>me</sup> Ginette Laurendeau, la désignation de la firme LTML comme vérificateur externe pour l'année 2014-2015 est adoptée à l'unanimité.*

**19.7 Rapport du représentant principal de l'ARREP auprès de l'AAR (Alliance des associations de retraités)**

M. Jean-Jacques Marchand, représentant principal du conseil d'administration de l'ARREP à l'AAR, livre son rapport aux membres concernant les travaux relatifs à l'indexation de nos retraites et autres sujets connexes. Une copie de ce rapport paraîtra dans le *Missio* de décembre 2014.

**19.8 Rapport du responsable de la session de préparation à la retraite**

M. Marcel Cyr, responsable des Sessions de préparation à la retraite, fait rapport à l'assemblée de la session de mars dernier tenue à Drummondville. Une copie de ce rapport paraîtra dans le *Missio* de décembre 2014.

**19.9 Rapport de la responsable du Missio**

M<sup>me</sup> Diane Des Ormeaux, éditrice du magazine *Missio*, livre aux membres les informations relatives à cette publication. Elle invite les membres à publier des articles dans ce magazine. Elle souhaite qu'un membre de l'assemblée écrive un texte relatant son expérience vécue lors de ce colloque. Son rapport paraîtra dans le *Missio* de décembre 2014.

**19.10 Rapport de la responsable des assurances**

M<sup>me</sup> Diane Des Ormeaux nous résume l'essentiel du travail accompli dans le dossier des assurances jusqu'à maintenant. Les informations seront fournies dans le *Missio* de décembre 2014.

**19.11 Rapport du responsable des archives**

M. Gilles Desharnais, responsable des archives, nous informe de son travail dans le dossier des archives. Son rapport paraîtra dans le *Missio* de décembre 2014.

**19.12 Rapport de la responsable du site Web**

M<sup>me</sup> Ginette Laurendeau, responsable de notre site Web, informe les membres de l'assemblée des changements apportés au site Web de l'ARREP. Elle nous entretient également de l'infolettre publiée mensuellement. Son rapport paraîtra dans le *Missio* de décembre 2014.

**19.13 Rapport du président**

Le rapport du président, M. Michel Chaîné, fait état des gestes posés par le conseil d'administration au cours de l'année 2013-2014. Le contenu de ce rapport se retrouvera dans le *Missio* de décembre 2014.

**19.14 Ratification des actes administratifs du conseil pour l'année 2013-2014**

À la suite de la présentation des rapports des différents intervenants, M. Michel Chaîné demande aux membres de ratifier les actes administratifs posés par le conseil d'administration au cours de l'année 2013-2014.

*Sur proposition de M<sup>me</sup> Murielle Beauchamp, appuyée par M. Claude Tétreault, les actes administratifs 2013-2014 du conseil d'administration sont adoptés à l'unanimité.*

**19.15 Élections des membres du conseil d'administration**

Quatre (4) postes sont à pourvoir pour des mandats de deux (2) ans se terminant en septembre 2016. Les administrateurs dont le mandat vient à échéance cette année sont : M<sup>mes</sup> Colette Hinse et Diane Des Ormeaux et MM. Michel Chaîné et Jean-Jacques Marchand. Les membres sortants sont rééligibles.

M. Michel Chaîné demande aux membres de l'assemblée de désigner un président d'élection.

*M. Marcel Cyr, appuyé par M. Louis Normandeau propose M. André Bertrand au poste de président d'élection. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.*



## PROCÈS-VERBAL

Le secrétaire, M. Claude Bruneau, agit comme secrétaire d'élection.

Sont mis en candidature, pour un mandat de deux (2) ans :

M. Jean-Jacques Marchand proposé par M<sup>me</sup> Suzanne Élie; M. Michel Chaîné proposé par M<sup>me</sup> Louise Fortier; M<sup>me</sup> Diane Des Ormeaux proposée par M. Gaston Croteau; M<sup>me</sup> Colette Hinse proposée par M<sup>me</sup> Annette Latour-Briand; M<sup>me</sup> Annette Latour-Briand proposée par M. Michel Chaîné; M<sup>me</sup> Louise Fortier proposée par M<sup>me</sup> Annette Latour-Briand; M. Claude Tétreault proposé par M. Michel Chaîné.

M. Marcel Cyr propose la fin de la période de mises en candidature. Le président d'élection, M. André Bertrand, s'enquiert auprès de chaque personne si elle accepte d'être mise en candidature.

M<sup>mes</sup> Fortier et Latour-Briand ainsi que M. Tétreault refusent d'être mis en candidature. M<sup>mes</sup> Hinse et Des Ormeaux ainsi que MM. Marchand et Chaîné acceptent d'être mis en candidature. Puisque le nombre de postes disponibles est égal au nombre de candidats, ils sont déclarés **ÉLUS PAR ACCLAMATION!**

### 19.16 Affaires diverses : recrutement de nouveaux membres

Un membre de l'assemblée nous interroge sur les moyens mis en œuvre pour inciter les membres actuels et les nouveaux membres à se joindre à nos activités. Malgré les multiples informations que leur sont acheminées, même si la première activité est offerte gratuitement à un nouveau membre, peu de gens se sentent interpellés pour participer à nos activités.

À la suite des discussions, nous retenons que le recrutement de nouveaux membres passe par un contact personnel d'un membre à un autre. À un autre niveau, nous pourrions cibler les **rencontres régionales** des directeurs généraux comme moments propices pour nous adresser à eux et obtenir des informations sur les futurs retraités, informations qui ne nous sont pas accessibles jusqu'à maintenant.

Le président remercie les membres de l'assemblée pour les idées mises de l'avant et s'engage à ce que le conseil d'administration retienne ce sujet dans son plan de travail 2014-2015.

### 19.17 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Marcel Cyr appuyé par M. Claude Tétreault propose la levée de l'assemblée à 12 h.

Cette proposition est acceptée unanimement.

*Michel Chaîné, président*

*Claude Bruneau, secrétaire*

### ÉTATS FINANCIERS 2014-2015



Surveillez les états financiers de votre Association disponibles pour consultation sur le site Web de l'AR-REP, dans la section réservée aux membres (**Espace membre**), dans le courant du mois de septembre. Si vous n'avez pas accès à

Internet et que vous en désirez une copie, prière de communiquer avec le secrétariat de l'Association, dont les coordonnées apparaissent ci-contre.

### Équipe du MISSIO

#### Magazine de l'Association des retraitées et des retraités de l'enseignement privé

#### Rédaction

Responsable : Diane Des Ormeaux

#### Conception graphique

Diane Des Ormeaux

#### Révision

Fernand Beaulieu  
Claude Bruneau  
Michel Chaîné  
Diane Des Ormeaux

#### Source des photos

Diane Des Ormeaux

#### Impression et expédition

Normand Larouche  
(Service des impressions de la FEFP)

Consultez le site Web  
de l'ARREP :

[www.arrep.ca](http://www.arrep.ca)

#### Secrétariat

1940, boul. Henri-Bourassa Est  
Montréal (Québec) H2B 1S2  
Téléphone : 514 381-8891  
Télécopie : 514 381-4086  
Courriel : [arrep@feep.qc.ca](mailto:arrep@feep.qc.ca)

